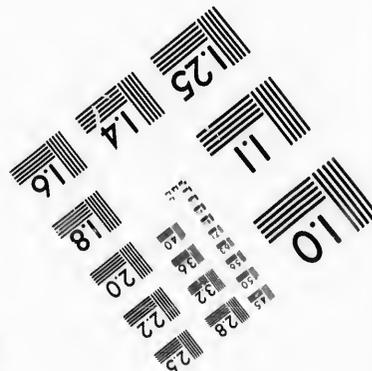
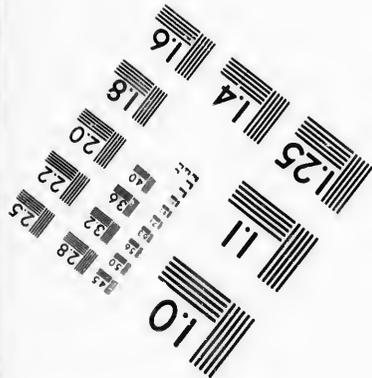
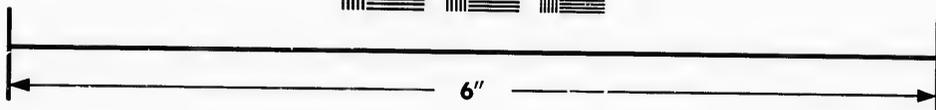
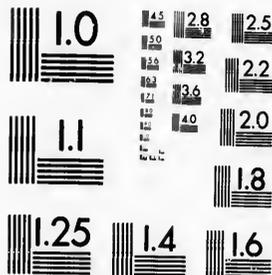


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1987

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

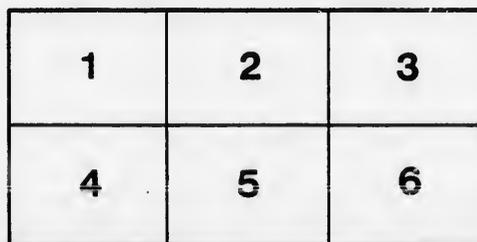
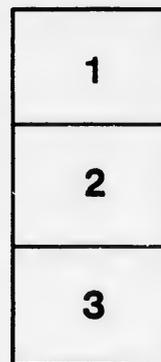
McLennan Library
McGill University
Montreal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

McLennan Library
McGill University
Montreal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

LE PATRIOTE

Journal Historique, Biographique

Imprimé et publié par LUDGER DUVERNOY

LA MINERVE, DE MONTREAL

Quand le pouvoir est tyrannique, l'Insurrection est

PROSPECTUS

Un auteur célèbre a dit : "l'histoire du Canada est riche de faits extraordinaires et intéressants." Cependant, ce vaste et beau pays, peuplé de plus d'un million d'habitans, est demeuré longtemps ignoré du reste du monde. Ce n'est que depuis bien peu d'années que la presse étrangère a commencé à s'occuper des affaires du Canada. — Mais soit mauvaise foi chez quelques écrivains, ou manque de renseignements corrects chez quelques autres, les intérêts de cette malheureuse colonie ont généralement été mal représentés, sa situation politique inconnue, et ses habitans calomniés. Il faut convenir aussi que ceux, qui, à l'étranger, entreprirent de traiter ce sujet, furent toujours induits en erreur par la presse mercenaire du Canada, soldée et protégée par le gouvernement anglais, toujours injuste et partial, tandis que la presse libérale était baïllonnée et persécutée à outrance. Ce ne fut donc qu'à travers mille difficultés que la vérité put se faire jour. Les satellites du gouvernement parvinrent donc à cacher jusqu'aux traces de leurs méfaits, en mettant des entraves à l'éducation et en supprimant les journaux qui dénonçaient leur conduite arbitraire.

Le peuple du Canada, dont la majorité est française, et qui a religieusement conservé la langue, les mœurs et les usages de ses ancêtres, gémit depuis près de quatre-vingts ans sous une domination étrangère, courbé sous un joug de fer.

Ce qui s'est passé en Canada depuis que par les intrigues d'une des maîtresses de Louis xv, la domination anglaise y fut établie, offre un vaste champ à l'historien et au publiciste. C'est une mine féconde à exploiter : les iniquités de ceux qui dominent encore dans ce malheureux pays, l'ont rendue inépuisable.

On conviendra facilement qu'il nous est impossible d'entrer, dans notre prospectus, dans des détails bien circonstanciés, sur toutes les différentes causes qui ont amené l'état de crise dans lequel se trouve maintenant plongé le Canada. Ces différentes causes, nous tâcherons de les développer sans partialité ni restriction, dans le journal que nous espérons publier bientôt, avec l'aide d'un public éclairé et libéral. Les grandes vérités que nous avons à mettre au jour, nous avons tenté plusieurs fois de les rendre publiques, durant notre longue carrière de journaliste, sur la terre natale. Mais les sycophantes du gouvernement, aidés de cours de justice corrompus et de leurs cachots, nous forcèrent au silence. Nous

Les troubles sérieux qui éclatèrent bientôt dans les colonies qui forment aujourd'hui cette République, si fleissante et qui porte tant d'ouvrage aux têtes couronnées, procurèrent au gouvernement anglais, une nouvelle occasion de persécuter les canadiens. On les accusa de sympathiser avec les "SUJETS RÉBELLES" d'AIDER DE LEURS VŒUX. "CES BRIGANDS, CES PILLARDS" QUI OSAIENT SE REVOLTER CONTRE UN GOUVERNEMENT PATERNEL ! Cela n'empêcha pas néanmoins un grand nombre de Canadiens de s'enrôler sous le drapeau de l'immortel Washington (en dépit de la loi de neutralité!!) et de verser leur sang pour la cause de la liberté de leurs voisins.

La noblesse et les seigneurs qui prévoyaient la perte de leurs nombreux et injustes privilèges, si le Canada devenait libre, offrirent seuls d'aider les troupes à repousser les Américains, qui en 1775, avaient envahi le Canada. Ils demandèrent des armes au commandant anglais qui refusa de leur en livrer.

La haine du gouvernement envers les anciens colons, augmentait en proportion des succès que les Américains obtenaient chaque jour sur leurs ennemis. Et lorsqu'à l'aide des Français et des Canadiens la nouvelle république fut établie sur des bases solides, les Anglais se vengèrent de leur défaite sur les malheureux Canadiens. Les victimes de cette injuste persécution furent entassées par centaines sur des pontons infects, où un grand nombre trouvèrent dans une mort prématurée le seul soulagement que leur offrait la barbarie de leurs oppresseurs. D'autres y languirent longtemps sous le poids des plus cruelles souffrances, et n'en sortirent que pour terminer dans les douleurs un reste d'existence malheureuse. Plusieurs, peut-être moins infortunés, furent pendus, sans aucune forme de procès.

La révolution de France qui céla vers cette époque, fut un nouveau prétexte pour le gouvernement, de sévir contre tout ce qui était Canadien. On alla même jusqu'à tourmenter et emprisonner plusieurs Français de distinction qui voyageaient. Quelques-uns de ces derniers, furent même détenus pendant plusieurs années. Le Canada eut aussi son masque-de-fer ! Un gentilhomme français, dont on ne peut jamais connaître le nom, fut emprisonné et détenu secrètement dans un cachot, où il mourut, dans les fers. Un Monsieur Louis Le Couteux, appartenant à une des familles les plus distinguées de Paris, fut détenu à Québec

crètes étaient adressées à chaque gouverneur, le ministre colonial, pour le décourager, "et restreindre toute tentative d'élever des manufactures, et cela pour avancer et augmenter le commerce de l'Angleterre." &c. Voilà le dont le gouvernement se servait pour favoriser le commerce et appauvrir le pays, en y faisant tous les produits de ses manufactures tirant tout l'argent possible et en écrasant par les taxes énormes imposées sur chaque individu introduit ainsi en Canada.

Des instructions à peu près semblables dont nous venons de citer un passage, étaient adressées à chaque gouverneur afin de restreindre l'éducation.

On a souvent parlé de l'ignorance des Canadiens, de leur manque d'industrie, &c. d'hommes qui se plût à propager ce reproche qui mit toujours le pus d'entraves au développement de l'éducation et de l'industrie. Venons de prouver, l'extrait des instructions adressées par le ministre des Colonies à chaque gouverneur du Canada, que l'Angleterre joua un grand rôle dans ce acte odieux.

En outre, le gouvernement s'empara illégalement des biens immenses du ci-devant ordre de St. Sulpice en Canada, qui avaient été donnés exclusivement pour l'éducation. Un autre patrimoine respectable avait aussi été légué par un roi de France pour le même objet. Nous voulons parler de la seigneurie de l'Isle de Montréal, dont le revenu annuel se monte à environ \$100,000 ! les revenus immenses de cette seigneurie, l'administration est laissée à des Prêtres, qui n'en sont que les administrateurs, et qui jamais voulu rendre compte de leur gestion d'être employés aux fins pour lesquelles ils ont été donnés, c'est-à-dire à l'éducation, souvent envoyés en pays étrangers, et une partie de ces revenus soutient le gouvernement. En 1812, les seigneurs du Séminaire de Montréal, ont offert au gouvernement la somme de \$240,000 pour subvenir aux frais de la guerre contre les Américains. Cette somme ne fut jamais rendue. Depuis le commencement de l'insurrection, les Prêtres-seigneurs ont fourni de grosses sommes pour soutenir et équiper les volontaires qui massacrèrent les Canadiens, violèrent les femmes et leurs filles, et incendièrent leurs habitations.

La ci-devant Chambre d'Assemblée de Québec, composée de 90 membres, fut

OTE CANADIEN.

, Biographique et Politique.

GER DUVERNAY, ex-éditeur et propriétaire de
RVE, DE MONTREAL.

l'Insurrection est le plus saint des devoirs!.....LA FAYETTE.

SPECTUS.

es étaient adressées à chaque gouverneur par le ministre colonial, pour l'encourager, empêcher de restreindre toute tentative d'élever des manufactures, et cela pour avancer et augmenter le commerce de l'Angleterre." &c. Voilà les moyens que le gouvernement se servait pour favoriser son commerce et appauvrir le pays, en y introduisant tous les produits de ses manufactures, en retient tout l'argent possible et en écrasant le peuple de taxes énormes imposées sur chaque article qui s'écouloit ainsi en Canada.

es instructions à peu près semblables à celles que nous venons de citer en passage, étaient aussi adressées à chaque gouverneur afin de restreindre l'éducation.

On a souvent parlé de l'ignorance des Canadiens, de leur manque d'industrie, &c. La classe pauvre qui se plût à propager ce reproche fut celle qui mit toujours le plus d'entraves au développement de l'éducation et de l'industrie. Nous ne nous sommes pas contentés de prouver, l'extrait des instructions seules adressées par le ministre des colonies à chaque gouverneur du Canada, que l'autorité anglaise joua un grand rôle dans cet acte odieux.

En outre, le gouvernement s'empara illégalement des biens immenses du ci-devant ordre des jésuites en Canada, qui avaient été donnés expressément à l'éducation. Un autre patrimoine considérable avait aussi été légué par un roi de France, au même objet. Nous voulons parler de la seigneurie de l'île de Montréal, dont la recette annuelle se monte à environ \$100,000! Eh bien, les revenus immenses de cette seigneurie, dont la gestion est laissée à des Prêtres étrangers, ne sont que les administrateurs, et qui n'ont jamais voulu rendre compte de leur gestion, au ci-devant employé aux fins pour lesquelles ils furent donnés, c'est-à-dire à l'éducation, sont dilapidés, envoyés en pays étrangers, et une partie employée à enrichir le gouvernement. En 1812, les Prêtres-seigneurs du Séminaire de Montréal, préférèrent au gouvernement la somme de \$240,000, pour servir aux frais de la guerre contre les américains. Cette somme ne fut jamais réclamée... Au commencement de l'insurrection, les Prêtres-seigneurs ont fourni de grosses sommes, ont soutenu et équipé les volontaires de la reine, ont massacrés les Canadiens, violé leurs femmes et leurs filles, et incendié leurs habitations! Ils ont été élus à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, composé de 90 membres, qui à l'exception

En 1810, l'imprimerie d'un journal de Québec, intitulé, LE CANADIEN, fut détruite par une compagnie de soldats; l'imprimeur, tous les éditeurs et collaborateurs du journal furent plongés dans des cachots.

Il serait trop long de détailler ici, toutes les persécutions que la presse libérale eut à endurer en Canada. C'est un sujet inépuisable. Des poursuites sans fin pour de prétendus libelles, des emprisonnements, des imprimeries détruites, &c.

Pendant notre carrière de journaliste, des poursuites illégales pour libelle furent sans cesse lancées contre nous. Nous eûmes à souffrir plusieurs emprisonnements, condamnation à l'amende, &c. Enfin on a fini par supprimer tout à fait les presses libérales, dans ce malheureux pays. Tandis qu'on a permis et que l'on permet encore la publication de journaux qui insultent les Canadiens de la manière la plus basse et la plus outrageante. C'est là la liberté coloniale!

Ceux qui sont acharnés à déverser l'outrage et le blâme sur les Canadiens ne connaissent certainement pas la nature des justes plaintes et des souffrances que ces derniers ont eu à endurer de la part d'un pouvoir despotique, dont le siège est à plus de mille lieues du Canada.

Que demandaient les Canadiens? Le redressement de leurs griefs; un gouvernement responsable, et le privilège du système électif. Le gouvernement anglais répondit à leurs justes demandes si souvent répétées, par des emprisonnements, des coups de fusils, par le meurtre et le pillage de ceux qui avaient osé élever la voix. Mais cet état de chose ne peut durer longtemps. La Fayette a dit: QUAND LE POUVOIR EST TYRANNIQUE, L'INSURRECTION EST LE PLUS SAINT DES DEVOIRS. Le pacte est brisé. Les Canadiens sont donc justifiables d'opposer la force à la force. Le Canada par sa position géographique est appelé à faire partie de la belle République qui l'avoisine. Tot ou tard il sera INDÉPENDANT. LES RÉVOLUTIONS NE RÉTROGRADENT JAMAIS! Le système colonial est suranné, et nul peuple n'a le droit de commander à un autre peuple.

Par un acte de la volonté du tyran qui commande maintenant en Canada, la presse libérale a été tout à fait supprimée, les imprimeries ont été détruites, et les journalistes proscrits. La cause des patriotes est donc sans organe officiel et dévoué. Forts d'une expérience de plus de vingt ans, nous avons pensé à remplir cette lacune, et à contribuer au moins par nos faibles efforts à soutenir

Nous avons cru devoir, dans notre prospectus entrer dans quelques détails sur l'histoire, et la position de notre pays. Nous avons aussi émis les principes d'après lesquels notre journal sera rédigé; nous combattons nos ennemis ouvertement, et avec la franchise que nous croyons avoir montrée durant notre carrière publique en Canada.

Nous ne prendrons aucune part dans la politique des États Unis, ni dans les disputes religieuses. Nous respecterons les opinions des différents partis, et des différentes sectes, mais le TORYSME, trouvera toujours en nous un adversaire implacable; nous en combattons les principes partout où nous les trouverons.

Quoique notre but principal soit de nous occuper, dans notre journal, de l'histoire et des affaires du Canada, nous consacrerons une partie de nos colonnes, à la politique étrangère et aux nouvelles les plus récentes. Nous donnerons aussi de temps en temps quelques articles de littérature et de mélanges.

Si les diteurs de certains journaux des États-Unis, oubliant l'histoire de leur pays, ou sacrifiant l'avenir de tout un peuple à leurs intérêts privés, n'ont pas craint d'approuver le gouvernement anglais et d'injurier les Canadiens, nous sommes heureux de voir que la presse qui représente véritablement l'opinion publique, a élevé la voix en notre faveur. Si l'or de l'Angleterre a pu pervertir quelques hommes dans cette république, la liberté et l'humanité ont eu des échos, et il est des milliers d'hommes indépendants, prêts à défendre la cause des PATRIOTES.

Les Français n'ont pas oublié non plus qu'ils ont en Canada des frères opprimés, dont le seul crime est de se souvenir que leurs pères étaient Français, de chérir le nom de la GRANDE NATION et d'en conserver les principes. La presse française a pris noblement notre défense. Nous avons enfin en Europe et en Amérique des amis puissants et dévoués. Organe des Canadiens, nous remercions ces hommes magnanimes de leur généreux dévouement. Quelque soit le nombre des bayonnettes qui paraît arrêter l'élan du peuple pour le moment, le règne de la terreur ne peut durer. — Bientôt, le Canada affranchi du joug de ses tyrans, élèvera des monuments à ses défenseurs.

Notre journal sera publié près de la frontière, afin d'en faciliter l'envoi en Canada. Nous nous attendons d'avance à la PROSCRIPTION, mais nous trouverons les moyens

massacrer les Canadiens, violent leurs femmes et leurs filles, et incendié leurs habitations! Ils ont été élus à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, composé de 90 membres, qui à l'exception des patriotes est donc sans organe officiel et dé-

Notre journal sera publié près de la frontière, afin d'en

notre longue carrière de journaliste, sur terre natale. Mais les sycophantes du gouvernement, aidés de cours de justice corrompues et de leurs cachots, nous forcèrent au silence. Nous sommes LIBRES ici, sous l'égide des lois de cette belle République, et la vengeance de ces *éteignoirs* fanatiques et cruels ne peut nous atteindre.

En attendant, nous prions ceux qui seraient disposés à juger les Canadiens d'après les données mensongères de la presse vénale, de la presse stipendiée de cette faction qui ne vise qu'à l'abrutissement de ce peuple honnête et généreux : que ceux, disons nous, qui seraient ainsi disposés, ouvrent les pages de l'histoire des anciennes colonies anglaises, maintenant les États-Unis, ils y trouveront l'excuse, la justification de la conduite des Canadiens envers un gouvernement qui s'est montré encore plus oppressif, et plus cruel contre ces derniers, qu'il ne le fut autrefois envers les Anglo-Américains.

Les Canadiens, toujours trop confiants attendaient avec sécurité l'accomplissement des promesses des ministres, et comptant sur la foi des traités, qui leur garantissaient tout ce qui leur était cher, se berçaient de voir arriver bientôt le règne de la justice en Canada. Vain espoir. Lorsque déchirant tout à coup le voile diplomatique, sous lequel l'administration coloniale cachait ses projets barbares, elle lança ses satellites salariés sur une population paisible, sans armes et sans défense. Des hordes d'esclaves armés, fondirent sur nos campagnes et se saisirent des citoyens les plus respectables. Des hommes vertueux qui jouissaient de l'estime et du respect de leurs concitoyens furent violemment arrachés à leurs familles, chargés de chaînes, et jetés dans les cachots. Des ennemis connus sous le nom de *volontaires de la reine*, tirés des rangs de nos plus mortels ennemis, fanatisés par le langage outré des journaux à la solde d'un gouvernement machiavélique, rivalisaient de cruautés avec une soldatesque sans frein. Le vol, le pillage, le viol, le sacrilège, l'incendie et le meurtre, laissaient sur le passage de ces brigands *plus*, des traces ineffaçables du vandalisme le plus affreux. Des temples furent profanés en les faisant servir de casernes et d'écuries, et des ornements réservés au culte religieux.

Telle fut la réponse *paternelle* du gouvernement aux justes plaintes des Canadiens ! Tel fut le remède que ce gouvernement perfide appliqua aux maux nombreux sous lesquels gémissait depuis si longtemps un peuple honnête, paisible et soumis.

Dès l'origine de la domination anglaise en Canada, la conduite des nouveaux venus fut marquée au coin de l'insulte, de l'arrogance et de l'outrage envers les anciens colons. On vit de suite s'établir entre les deux populations des distinctions frappantes, et le gouvernement au lieu de travailler à diminuer les effets que devaient produire une différence de culte, de langage et de mœurs, encouragea l'insultante conduite des Bretons envers les Canadiens, en éloignant ces derniers de tous les emplois publics, et en ne laissant échapper aucune occasion de les humilier. On poussa le système d'exclusion si loin, qu'il fut d'abord défendu aux colons d'origine française de suivre la plupart des professions libérales, comme celles d'avocat, notaire, &c. On alla même jusqu'à les priver du droit sacré de remplir les fonctions de jurés. On les assujétissait à des corvées onéreuses et à un vasselage dégradant. Les Canadiens furent en outre obligés de loger les troupes qui couvraient le pays, car ce n'est qu'à l'abri des milliers de bayonnettes, qui menaçaient continuellement les paisibles habitants, que les satellites du gouvernement osèrent exercer leur brigandage et leurs cruautés.

emprisonné et détenu secrètement dans un cachot, où il mourut, dans les fers. Un Monsieur Louis Le Couteux, appartenant à une des familles les plus distinguées de Paris, fut détenu à Québec pendant près de trois ans sous le prétexte futile qu'un *bonnet rouge* avait été trouvé dans sa malle ! Un Polonais dont le nom ne fut jamais publié, mourut de misère, après plusieurs années de détention, dans la prison de Montréal, n'ayant pour tout vêtement qu'une seule couverture, (un Irlandais eut le même sort dernièrement, dans la même prison.) Un juge Walker qui paraissait sympathiser avec les Canadiens eut les deux oreilles coupées par des militaires.

Un citoyen respectable, distingué par sa naissance, son éducation et sa fortune, qui habitait Montréal depuis plus de 24 ans, osa élever la voix contre tant d'abus et de cruautés. Il paya de sa vie, de celle de sa vertueuse épouse, et de celle de son jeune fils, son généreux dévouement. Son nom était Pierre Du Calvet. Ce courageux citoyen après trois années d'un emprisonnement rigoureux et illégal, s'embarqua pour l'Angleterre dans la vue de porter plainte contre son bourreau, le tyran Haldinan d'exécration mémoire, qui fut pendant un grand nombre d'années gouverneur du Canada. Durant la traversée l'infortuné Du Calvet fut jeté à la mer ainsi que son fils âgé de 11 ans. Madame Du Calvet avait été assassinée à Montréal par des soldats quelques années auparavant.

Un citoyen américain, l'infortuné McLean, plus à plaindre que coupable, fut pendu à Québec. Des scélérats, soldés par les vampires du gouvernement anglais, qui sous prétexte de complicité, l'avait attiré dans un piège, déposèrent contre lui. Il fut condamné et convaincu de haute trahison !! et d'avoir voulu s'emparer du Canada !! Un jury choisi par les autorités, le déclara coupable ; il fut condamné à être pendu, à avoir les entrailles arrachées et jetées au vent ; il fut ordonné de plus que son cœur encore palpitant fut montré au peuple par le bourreau, en criant : VOILA LE CŒUR D'UN TRAITRE. Cette horrible sentence fut exécutée à la lettre !

Il serait trop long d'énumérer tous les genres de persécutions ; tous les meurtres juridiques ; tous les assassinats, les emprisonnements illégaux, les vexations en tous genres, qui signalèrent cette époque sanglante de l'histoire du Canada. Nous n'en citons que quelques-uns pour le moment qui se présentent à notre mémoire. Nous donnerons d'amples détails dans notre journal, sur toutes ces abominations.

Nous d'ions d'avance les suppôts du gouvernement de contredire les faits que nous venons de citer et tous ceux que nous publierons dans la suite. Nous pourrions appuyer, au besoin, nos assertions des noms des personnes qui nous fourniraient nos renseignements. D'ailleurs, les mânes de tant de victimes crient encore vengeance, et les noms de Nauveau, Latresse, Du Calvet, LeLenn, Corbeille, Waller, Languebec, Billette, Chauvin, Tracey, Marcoux, Barbeau, Perrault, Chénier, et de tant d'autres n'ont pas été oubliés.

Nous n'entrerons pas ici dans les détails des cruautés inouïes exercées depuis un an par les volontaires et les troupes de la reine, sur les malheureux Canadiens. Chaque numéro de notre journal contiendra de nombreux articles sur ces scènes dégoûtantes de meurtre, de pillage, de viol, d'incendie et de brigandage. Nos renseignements nous viendront de témoins oculaires et dignes de foi.

Les étrangers qui ont visité le Canada se sont toujours récriés contre le manque de manufactures et contre le peu d'industrie déployée en ce pays. On ignore généralement que des instructions se-

qui massacrèrent les Canadiens, violent les lois et leurs filles, et incendient leurs habi-

La ci-devant Chambre d'Assemblée du Canada, composée de 90 membres, qui à l'origine de 7 ou 8 étaient ouvertement opposés à l'arbitraire du gouvernement, (ce qui pour les Canadiens comprenait très-bien les principes du système électif) l'Assemblée dit-on s'en une loi, qui fut mise en opération, par 45,000 enfans pauvres étaient instruits, aux frais de la province. Deux ou trois membres du Conseil Législatif, (espèce de chambre composée d'hommes nommés à vie par la loi) qui requièrent à juste titre le surnom de MALFAISANTS, refusa sa sanction à cette loi. Les écoles furent fermées. Il est inutile d'ajouter que ce corps nuisible, toujours soumis aux arbitraires du gouvernement, entrava sans cesse la marche de la Chambre d'Assemblée, et que les mesures qui pouvaient être favorables aux Canadiens.

Voilà un échantillon des moyens mis en usage par le gouvernement et ses suppôts, pour empêcher l'éducation et l'industrie en Canada. Nous devons ajouter que le clergé, la noblesse, les officiers, les militaires, les magistrats, les juges, les gendarmes, qui, autrefois, étaient tout puissants dans la colonie, jouèrent un grand rôle dans la décadence machiavélique, car ces trois classes d'hommes trouvaient aussi leur intérêt à tenir le peuple dans l'ignorance, firent toujours cause commune avec le gouvernement. Mais lorsqu'au moyen de la réforme de la Chambre d'Assemblée le peuple sentit le prix et la nécessité de l'éducation, les *éteignoirs* changèrent leurs batteries, et firent des propositions favorables à l'éducation afin de paraître à l'avant-garde et de la diriger.

Une circonstance sans exemple dans l'histoire des gouvernements représentatifs favorisa l'industrie en Canada. Le refus de remédier aux griefs, la mauvaise administration et la conduite arbitraire de tous les chefs du gouvernement, forcèrent la Chambre d'Assemblée de refuser les subsides, qui alimentaient les vaines dépenses. Le *gouverneur* Dalhousie, et plongea ses mains dans les caisses des deniers publics, et les distribua à son gré. Le receveur-général s'était déjà approprié \$600,000 ! Comme cet argent était employé à payer des taxes imposées sur les marchandises importées, le peuple prit la résolution de ne pas faire usage, et de ne se servir que d'articles facturés en Canada, ou importés des États-Unis par contrebande. Pendant le premier trimestre de cette année fut suivie en Canada, la couronne diminua de \$60,000.

D'après le court exposé que nous venons de faire, on ne devrait plus s'étonner si l'éducation ont été si tardives en Canada. joint à toutes ces causes les droits élevés sur les livres, et les droits élevés sur les entraves qui furent toujours mises à la circulation de la presse, LE TALLIUM DE LA PRESSE !

Les premiers journalistes du Canada furent persécutés. Il fut un temps où il ne leur fut même permis de publier les nouvelles. La presse refusait de transporter les gazettes de Henri Mesplet, Français de distinction, qui établit la première gazette à Montréal, et qui mourut pendant plusieurs années sur un lit de douleur. Le vieux Jean Neilson, le propriétaire de la vieille Gazette de Québec, se vit obligé de s'absenter plusieurs fois de la province, car il se montra quelquefois trop libéral. Ce qui dépendait de la main de l'homme ne pouvait empêcher le GOUVERNEMENT DE L'INTÉRÊT faisant tourner la presse.

massacrent les Canadiens, violent leurs foyers, incendient leurs habitations! Ils ont dévasté la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, composée de 90 membres, qui à l'exception de 8 étaient ouvertement opposés à la marche du gouvernement, (ce qui prouve que les Canadiens comprenaient très-bien les privilèges de la Chambre d'Assemblée d'icelle) l'Assemblée disons-nous, passa une loi, qui fut mise en opération, par laquelle 100 enfants pauvres étaient instruits, en partie par la province. Deux ou trois ans après, le conseil Législatif, (espèce de chambre des lords) composée d'hommes nommés à vie par la couronne, émit à juste titre le surnom de VIEILLARDS-FAISANTS, refusa sa sanction à cette loi, et 1300 lois furent fermées. Il est inutile d'ajouter que les corps nuisibles, toujours soumis aux volontés arbitraires du gouvernement, entrava sans cesse la marche de la Chambre d'Assemblée, dans toutes les mesures qui pouvaient être favorables aux Canadiens.

Voilà un échantillon des moyens mis en usage par le gouvernement et ses supports, pour paralyser l'éducation et l'industrie au Canada. Nous n'osons ajouter que le clergé, la noblesse et les seigneurs, qui, autrefois, étaient tout puissants dans la colonie, jouèrent un grand rôle dans cet acte d'oppression, car ces trois classes d'hommes, qui avaient aussi leur intérêt à tenir le peuple dans l'ignorance, firent toujours cause commune avec le gouvernement. Mais lorsqu'au moyen des efforts réitérés de la Chambre d'Assemblée, le gouvernement sentit le prix et la nécessité de l'éducation, les pouvoirs changèrent leurs batteries, ils se montrèrent favorables à l'éducation afin de s'en emparer et de la diriger.

Une circonstance sans exemple dans les annales des gouvernements représentatifs favorisa l'industrie au Canada. Le refus de remédier aux nombreux griefs, la mauvaise administration de la justice et la conduite arbitraire de tous les employés du gouvernement, forcèrent la Chambre d'Assemblée de refuser les subsides, qui alimentaient ces tours affamés. Le *Warrant* Dalhousie passa, et plongea ses mains dans les coffres, vola les deniers publics, et les distribua à ses favoris. Le receveur-général s'était déjà approprié environ 100,000! Comme cet argent était prélevé au moyen des taxes imposées sur les marchandises importées, le peuple prit la résolution de n'en plus faire usage, et de ne se servir que d'articles manufacturés en Canada, ou importés des Etats-Unis contrebande. Pendant le premier semestre de cette marche fut suivie en Canada, les revenus de la couronne diminuèrent de \$60,000.

D'après le court exposé que nous venons de donner, on ne devrait plus s'étonner si l'industrie et l'éducation ont été si tardives en Canada, si on n'a pu se procurer les droits énormes de 30 à 100 imposés sur la librairie française, et les autres obstacles qui furent toujours mis à la presse. . . . PRESSE. LE TALLEMONT DE LA LIBERTÉ DES PEUPLES!

Les premiers journalistes du Canada furent persécutés. Il fut un temps où il ne leur était pas permis de publier les nouvelles d'Europe. On leur refusa de transporter les gazettes. M. Henri Mesplet, Français de distinction, qui vint publier la première gazette à Montréal, fut emprisonné pendant plusieurs années sur des pontons à l'île d'Orléans. Le vieux John Neilson, le présent propriétaire de la vieille Gazette de Québec, fut obligé de s'absenter plusieurs fois de la province, parce qu'il se montrait quelquefois tant soit peu trop libéral. Ce qui dépendait de la manière dont le GAZETIER DE L'INTÉRÊT faisait tourner la girouette!

des patriotes est donc sans organe officiel et dévoué. Forts d'une expérience de plus de vingt ans, nous avons pensé à remplir cette lacune, et à contribuer encore par nos faibles efforts au soutien de la bonne cause. Le titre de notre journal indique assez que notre but est de nous occuper de l'histoire du Canada, et de développer les différentes causes qui ont amené le présent état de choses. Mais ce qu'il est important de faire connaître, ce sont les cruautés et les horreurs auxquelles se sont portées les troupes et principalement les volontaires de la reine contre une population sans armes et sans défense. Ces actes de férocité, prouvent jusqu'où s'étend la haine des bretons contre tout ce qui est Canadien!

Le temps qui détruit tout, fera peut-être bientôt disparaître de la scène politique, les courageux patriotes qui prirent une part active dans le grand drame dont le Canada est le théâtre. C'est principalement à eux que nous adressons pour les prier de nous fournir tous les faits dont ils ont été les témoins. C'est à eux de les relater, sans fiel et sans partialité, afin de les livrer à la publicité. Tous ces matériaux réunis serviront à l'histoire du Canada, et principalement à celle de la présente insurrection.

Nous déclarons d'avance que nous n'aurons aucun ménagement pour personne. Nous dénoncerons tous les coupables sans exceptions et sans égards, au tribunal de l'opinion publique, n'importe dans quelle nation, dans quelle classe, dans quel rang de la société nous les trouverons. Nous respecterons cependant la vie privée des individus, lorsque leurs actions n'auront été d'aucun poids dans la balance politique.

Il est en Canada une classe d'hommes, qui, par leur état, leur éducation et leur influence, auraient pu puissamment coopérer au salut de la patrie. Cependant leur position leur interdisait de prendre part à la politique. Aussi, quelques-uns se respectèrent assez (et nous le disons avec plaisir) pour s'en abstenir. Mais d'autres, oubliant ce qu'ils se devaient à eux-mêmes et à leur caractère, se lancèrent dans l'arène, et firent de la chaire de vérité une tribune politique, et du tribunal de la pénitence un engin puissant pour induire les faibles à trahir la cause de la patrie. On en a vu d'autres pousser le fanatisme au point de poursuivre jusque dans la tombe les malheureuses victimes de la férocité anglaise en leur refusant la sépulture; d'autres crièrent, du haut de la tribune, ANATHÈME contre tous les patriotes!! Quelques-uns, emportés par un zèle tout égaré, proclamèrent et prouvèrent tous ceux qui étaient tombés, les armes à la main, en défendant leur malheureuse patrie!!!

Ah! de tels excès de fanatisme font frémir. Pourquoi nous trouvons nous dans la nécessité de les retracer. Mais notre devoir de journaliste nous y oblige. Est-ce bien au 19e siècle qu'on a pu se permettre ainsi de semblables écarts? Ces hommes ont été sans miséricorde pour les morts, sans commisération pour nos malheureux compatriotes expirants, sans ménagement et sans respect pour la sensibilité des pères, des mères, des veuves, des sœurs et des orphelins, ils doivent s'attendre aux représailles. Afin de ne pas commettre les innocents et de ne faire aucune injustice au clergé canadien, nous donnerons les noms de ceux qui ont ainsi méconnu leurs devoirs de pasteurs, d'hommes et de citoyens.

Nous aurons aussi occasion de publier et de commenter les Mandements politiques lancés par l'Évêque Lartigue et les Evêques de Québec, avant et pendant l'insurrection. Le public éclairé et sans préjugés en fera justice.

Notre journal sera publié près de la frontière, afin d'en faciliter l'envoi en Canada. Nous nous attendons d'avance à la proscription, mais nous trouverons les moyens de la surmonter. Il sera publié une fois la semaine sur un format propre à être conservé et relié, afin qu'il puisse servir par la suite à la rédaction de l'histoire du Canada.

On comprend parfaitement qu'un journal qui devra presque exclusivement s'occuper de l'histoire de notre pays, et de la biographie des hommes qui prennent une part active dans les affaires, nécessitera beaucoup de travail et de nombreux correspondants. Plusieurs collaborateurs devront être attachés à l'établissement, ce qui occasionnera quantité de frais, car nous n'épargnerons rien pour rendre le journal intéressant et pour nous procurer des renseignements corrects, sur lesquels nos lecteurs pourront compter. Le prix de l'abonnement est de \$4 par an, et de \$2.50 pour un semestre, PAYABLES D'AVANCE.

Nous ne nous dissimulons pas toutes les difficultés qu'offre notre entreprise, mais forts d'une longue expérience acquise dans la vie publique, et dans laquelle, nous osons le dire, nous croyons nous être attiré la confiance et l'estime de nos compatriotes, qui dans différentes occasions nous ont donné des témoignages publics, nous ne balançons pas à nous dévouer pour la patrie.

La cause Canadienne a certainement un avocat bien habile, bien zélé et bien persévérant dans la GAZETTE DE MACKENZIE, mais ceux qui n'entendent pas la langue dans laquelle ce journal est publié, sont privés de ses avantages.

Il existe dans toutes les parties de l'Union un grand nombre de nos compatriotes aisés, ainsi que des Français et autres qui sont tous favorables à la cause de la liberté, nous sollicitons leur appui, ainsi que celui des Américains qui entendent notre langue.

Nous adressons notre prospectus à plusieurs maîtres de poste, à nos amis et connaissances dans les différentes parties des Etats-Unis, &c. Nous les prions de faire toutes leurs diligences afin de nous procurer autant d'abonnés que possible, et de nous faire parvenir leurs noms avec leur adresse, sans délai, le tout bien distinctement afin d'éviter les méprises.

Toutes communications ou lettres, devront nous être adressées à FRANCHES DE PORT, à BURLINGTON, état de Vermont, près de la frontière du Bas-Canada.

Le premier numéro du journal paraîtra aussitôt qu'on nous aura assuré un nombre suffisant d'abonnés pour subvenir aux frais d'impression. Afin d'éviter les retards et autres difficultés, nous avons pris des arrangements pour nous assurer de tous les matériaux nécessaires pour monter une imprimerie.

LUDGER DUVERNAY.

New-York, Dec. 1838.



On pourra s'abonner aux différents Bureaux de Poste, et

- | | |
|-------------------------|--|
| A New-York, | } Au bureau de la Gazette de
[McKenzie] |
| Philadelphie, | |
| Boston, | M. le Dr. Landry. |
| Dubuque, | Mr. Frs. Lecointe. |
| Galesburg, | M. Chamilly de Larimier. |
| St. Louis, Mis., | M. Médard Dupuis. |
| Kaokia, Il., | M. le Dr. F. M. J. Trudeau. |
| Des Plaines, | M. Jos. Tremblay. |
| Praine du Chien, Wis., | M. Joseph Rolette. |
| Milwaukee, Mich., | M. J. B. Francoeur. |
| New-York-Orléans, | M. Gagne, et Aug. St. Denis. |
| Opelousas, La., | MM. Addison & Gougeon. |
| L'Assomption, Le., | M. le Dr. P. Dansreau. |
| Detroit, | M. J. B. Vallée. |
| Saint Ste Marie, Mich., | M. Gab. Francoeur. |
| Ogdensburg, | M. Fabien Trudel. |
| Cap Vincent, | M. P. Guérin. |
| Plattsburgh, | M. Geo. Dunham. |
| Montpellier, | M. J. A. Vail. |
| Albany, | M. le Dr. Beaudrian. |

